

JOURNAL OFFICIEL

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS

NIGER	1 an -	25.000 FCFA
	6 mois -	12.500 FCFA
ETRANGER	1 an -	38.000 FCFA
	6 mois -	19.000 FCFA

VENTE AU NUMERO

Année courante Année antérieure

NIGER	1.000 FCFA	1.500 FCFA
ETRANGER	1.500 FCFA	2.000 FCFA

MODALITES DE PAIEMENT

Les abonnements ou réabonnements et les annonces sont payables d'avance.

Tout règlement s'effectue exclusivement par mandat postal ou chèque bancaire.

Pour tout règlement en espèces, une quittance sera fournie.

INSERTION

Trois mille (3.000) francs CFA la ligne.
Un minimum de perception de 30.000 FCFA par annonce sera appliqué pour les insertions.
Adresser les correspondances, textes à insérer, demandes de renseignements à :

**JOURNAL OFFICIEL
DE LA REPUBLIQUE DU NIGER**
B.P. 116 NIAMEY

Téléphone : 20.72.39.30 / 20.72.20.59
20.20.32.55 / 20.20.33.13.

SPECIAL N° 30

Cette édition spéciale comprend trois (3) cahiers
Troisième cahier

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Premier cahier

Exposé des motifs du projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2015.....	728
Loi n° 2014-73 du 04 décembre 2014, portant loi de finances pour l'année budgétaire 2015.....	734
Annexe I : Prévisions des recettes de l'Etat LF 2015 (en francs CFA).....	754
♦ Titre 0 : Recettes du budget de l'Etat.....	754
Annexe II : Détails dépenses de l'Etat (en francs CFA).....	758
♦ Titre 1 : Amortissements et charges de la dette publique et dépenses en atténuation des recettes des gestions antérieures.....	758
♦ Titre 2 : Dépenses de personnel.....	760

Deuxième cahier

♦ Titre 3 : Dépenses de fonctionnement.....	770
---	-----

Troisième cahier

♦ Titre 4 : Subventions et autres transferts courants	1092
♦ Titre 5 : Investissements exécutés par l'Etat	1128
Annexe III :	1251
♦ Tableau n° 01 : Synthèses des prévisions des dépenses par titre toutes sections LF 2014 - 2015 + variations (en francs CFA)	1251
♦ Tableau n° 02 : Liste unifiée des dépenses de lutte contre la pauvreté LF 2015 (en francs CFA)	1255
Annexe IV : Comptes spéciaux du trésor (en francs CFA)	1356
♦ Titre 7 : Détails des recettes	1356
♦ Titre 7 : Détails des dépenses	1357
Stratégie d'endettement	1363

STRATEGIE D'ENDETTEMENT 2015

SIGLES ET ABREVIATIONS

ATM	:	Durée moyenne jusqu'à échéance
ATR	:	Durée moyenne jusqu'à révision du taux d'intérêt
AFD	:	Agence française de développement
BADEA	:	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BCEAO	:	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
BID	:	Banque islamique de développement
BIDC	:	Banque d'investissement et de développement pour la CEDEAO
CAADIE	:	Caisse autonome d'amortissement de la dette intérieure de l'Etat
CNGDP	:	Comite national de gestion de la dette publique
COMINAK	:	Compagnie minière d'Akouta
CDMT	:	Cadre des dépenses a moyen terme
DTS, XDR	:	Droits de tirages spéciaux
XOF	:	Franc CFA
ESB	:	Recette d'exportation de biens et services
EUR	:	Euro
FAD	:	Fonds africain de développement
FADDEA	:	Fonds d'Abu Dhabi pour le développement économique de l'Afrique
FGECE	:	Fonds de garantie des emprunts du conseil de l'entente
FIDA	:	Fonds international pour le développement agricole
FKDEA	:	Fonds koweïtien de développement économique en Afrique
FMI	:	Fonds monétaire international
FSD	:	Fonds saoudien de développement
FS OPEP	:	Fonds de l'OPEP pour le développement international
IADM	:	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
IDA	:	International development association (AID en français)
ISD	:	Dinar islamique
MF	:	Ministère des finances
3N	:	Les Nigériens nourrissent les Nigériens
PDES	:	Plan de développement économique et social
PIB	:	Produit intérieur brut
PPTE	:	Pays pauvres très endettés
PTF	:	Partenaire technique et financier
RBI	:	Recettes budgétaires intérieures
SD	:	Service de la dette
SOMAÏR	:	Société des mines de l'Aïr
SOMINA	:	Société des mines d'Azelik
TOFE	:	Tableau des opérations financières de l'Etat
UEMOA	:	Union économique et monétaire ouest africaine
USD	:	Dollar des Etats - Unis
VA	:	Valeur actualisée
External	:	Dette extérieure
Domestic	:	Dette intérieure (DI)

INTRODUCTION

Les effets des initiatives PPTE et IADM ont permis aux pays à faible revenu dont le Niger de retrouver la viabilité de leur endettement. Du fait de cette situation, ils peuvent ainsi prétendre aux nouvelles opportunités de lever des fonds à travers diverses sources de financement en vue de réaliser leurs ambitions légitimes de développement. Il s'agit notamment des sources concessionnelles et semi-concessionnelles auprès des partenaires traditionnels et non traditionnels, des marchés financiers sous régional et international entre autres.

Cependant, ces opportunités qui ont l'allure d'une aubaine soulèvent pourtant de nouveaux risques et défis. En effet, ces pays sont tenus de faire les bonnes options de financement alors que dans la majorité des cas, il leur manque un cadre institutionnel cohérent leur permettant d'évaluer correctement les coûts et risques associés aux différents emprunts.

Afin d'éviter aux pays post-PPTE de retomber dans le cycle de surendettement et de les aider à construire des stratégies de gestion de la dette, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont mis en place deux outils. Le premier qui est un dispositif de surveillance du niveau d'endettement est relatif à l'analyse de viabilité de la dette ; le second simule les flux de trésorerie, détermine et évalue les coûts et risques associés aux emprunts.

Au plan régional, le Règlement n° 09/2007/CM/UEMOA du 4 juillet 2007 de l'UEMOA portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette, exhorte les pays membres à se doter des comités nationaux de gestion de la dette dont la mission est entre autres, l'élaboration du document relatif à la stratégie annuelle d'endettement public et la stratégie de gestion de la dette à moyen terme. Les présents travaux s'inscrivent dans le cadre de la réalisation dudit document qui est annexé à la loi des finances.

L'objectif visé par cette stratégie est de pourvoir aux besoins de financement de l'Etat et de ses obligations de paiements futurs aux moindres coûts possibles à long terme tout en minimisant les risques liés à l'endettement et en contribuant au développement du marché régional des capitaux.

Cet objectif s'inscrit dans le cadre des orientations en matière de financement extérieur contenu dans le programme de la renaissance (80% de dons et 20% emprunts). Il se traduira par la consolidation de nos rapports avec les Partenaires techniques et financiers et la diversification de ceux-ci dont les pays émergents.

Le projet de Budget de l'Etat au titre de l'année 2015 est élaboré sur la base du cadrage macroéconomique prévoyant une croissance économique de 5,8%. Cette croissance prévisionnelle est en effet sous-tendue par les hypothèses de mise en œuvre du Plan de développement économique et social (PDES), notamment l'Initiative 3N, la poursuite des projets structurants et celle des exploitations pétrolière et minière.

Sur la base de ce taux de croissance et du stock de la dette publique et publiquement garantie de l'Etat arrêté à la fin de décembre 2013, une stratégie annuelle d'endettement public au titre de l'année 2015 est élaborée. Des stratégies alternatives à moyen terme sont également formulées. Après analyse, et en se basant sur l'objectif retenu, un choix de la meilleure stratégie qui reflète les préférences par rapport au compromis coût-risque sera opéré.

Auparavant, il sera rappelé les points forts de la stratégie d'endettement au titre de l'année 2014 sans l'évaluer du fait de l'indisponibilité de certaines données liées à sa mise en œuvre telles que les recettes non fiscales à recouvrer d'ici la fin de l'année ainsi que les dépenses à exécuter sur le reste de l'année entre autres. Il sera ensuite procédé à la présentation des caractéristiques du portefeuille de la dette publique au 31 décembre 2013.

PARTIE I : EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE 2014

Rappel des objectifs macro-économiques et des hypothèses retenues dans la stratégie 2014

La stratégie 2014 a été bâtie sur la base des objectifs macroéconomiques ci-après poursuivis.

Il s'agit de :

- améliorer la mobilisation des ressources internes et poursuivre la maîtrise des dépenses publiques (y compris les exonérations) tout en respectant un niveau d'allocation budgétaire acceptable en ligne avec les priorités du Gouvernement ;
- apurer à court et à moyen termes tous les arriérés de paiements intérieurs ;
- améliorer le cadre de l'intermédiation financière ;
- préserver la viabilité de la dette publique tout en dégagant une marge de manœuvre pour accroître les dépenses d'investissements.

Pour atteindre ces objectifs, les hypothèses suivantes ont été retenues. Il s'agit de :

- la consolidation de la paix et du climat sécuritaire ;
- la poursuite du programme économique et financier avec le FMI et la mise en œuvre des réformes des finances publiques et du secteur financier visant la consolidation du cadre macroéconomique ;
- l'absence de chocs exogènes (invasion acridienne, parasitaire, sécheresse, inondation...) ;
- la mise en œuvre de l'Initiative 3N ;
- l'exécution normale du PDES, notamment la poursuite des grands chantiers tels que : le barrage de Kandadji, la construction d'abattoirs modernes ;
- l'exploitation normale des mines (SOMAIR, COMINAK, SOMINA) et le projet Imouraren ;
- la poursuite de l'amélioration de la production pétrolière ;
- l'accélération du renforcement des capacités de l'administration pour une meilleure mise en œuvre des stratégies et politiques ;
- la non accumulation des arriérés.

Sur la base de ces hypothèses, l'économie nationale devrait se maintenir sur le sentier de la croissance avec un taux de 7,5% en 2014 et un déficit budgétaire hors dons qui s'établirait à 13,4% du PIB.

Au plan de l'exécution budgétaire, le programme des dépenses et les engagements liés au service de la dette publique au titre de la loi de finances initiale de 2014 se sont élevés à 1565,8 milliards de F CFA pour des recettes budgétaires estimées à 953,5 milliards de FCFA. Il s'est alors dégagé un déficit de 612,3 milliards de FCFA. La prise en compte de l'amortissement de la dette pour 17,8 milliards de F CFA et de l'apurement des arriérés internes de 3 milliards de F CFA induirait un besoin de financement de 633,1 milliards de FCFA.

PARTIE II : CARACTERISTIQUES DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE

II-1 Structure du portefeuille de la dette publique

Les tableaux ci-dessous donnent la structure et l'évolution du portefeuille de la dette publique du Niger.

Tableau n° 1 : Structure du stock de la dette publique de 2007 à 2013

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Stock dette extérieure	67,1%	73,5%	78,8%	84,4%	86,7%	89,0%	88,6%
Stock dette intérieure	32,9%	26,4%	21,2%	15,6%	13,3%	11,0%	11,4%
Stock total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: CNGDP/MF

Le stock de la dette publique du Niger est caractérisé par une prépondérance de la dette extérieure. De 67,1% du stock total en 2007, la dette extérieure est passée à 73,5% en 2008 pour augmenter progressivement et atteindre 89% en 2012. On note une légère diminution de la proportion (88,6%) en 2013. La dette intérieure (hors CAADIE et « les restes à payer » du trésor) a connu une évolution inverse. En effet, celle-ci représentait 32,9% du stock total en 2007 et a suivi une tendance baissière jusqu'à fin 2012 où elle représente 11% du stock total.

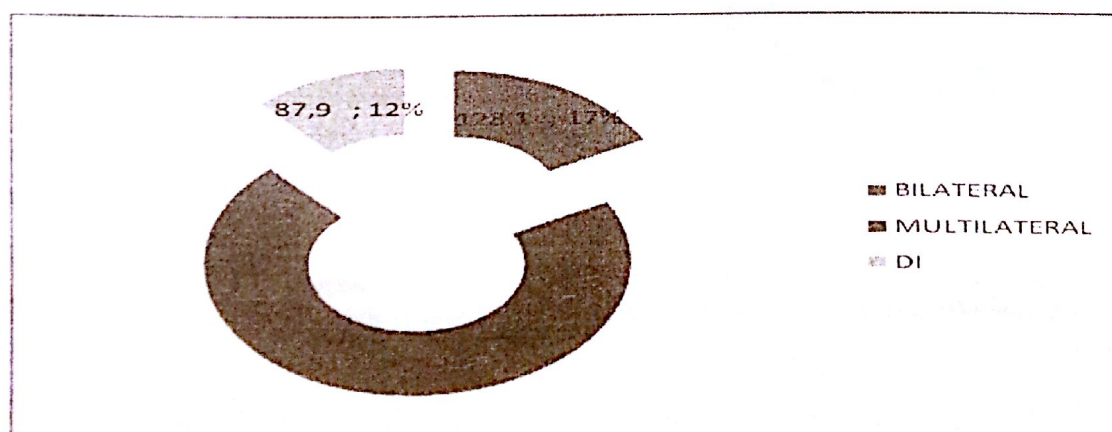
Tableau 2 : évolution du stock de la dette publique de 2007 à 2013 (en milliards de FCFA)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Stock dette extérieure	322,1	393,9	475,9	479,9	494,9	606,2	682,6
Multilatérale	246,0	301,6	390,5	366,4	388,9	486,3	518,6
Bilatérale	76,1	92,4	85,4	113,5	106,0	119,9	163,9
Stock dette intérieure	157,7	141,5	127,7	88,7	76,0	73,24	87,9
Stock total	479,8	535,6	603,6	568,6	570,9	679,44	770,4

Source : CNGDP/MF

Le stock total de la dette publique passe de 479,8 milliards de F CFA en 2007 à 679,4 milliards de F CFA en 2012. Il est à signaler que ce stock était de 956,95 milliards de F CFA en 2005 contre 443,8 en 2006. Cette baisse du stock enregistrée à partir de 2006 s'explique essentiellement par l'annulation de la dette résultant de la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). En revanche, l'augmentation progressive à partir de 2007 (excepté en 2010) s'explique par les décaissements extérieurs liés à la mise en œuvre de projets et programmes de développement. A fin décembre 2013, le stock de la dette publique extérieure est évalué à 682,6 milliards F CFA se répartissant pour 518,6 milliards pour les multilatéraux et 163,9 milliards pour les bilatéraux. Ce stock est composé de l'encours s'élevant à 645,7 et de la dette en discussion qui est de 36,9 milliards. Cette dernière est due à l'Irak, au Taïwan, à la Libye et au FGECE. Par manque de plan d'amortissement, ce montant sera déduit du stock de la dette extérieure et ne fera donc pas partie de l'analyse. Le graphique suivant donne la structure de l'encours de la dette publique au 31 décembre 2013.

Graphique 1 : Structure de l'encours de la dette publique au 31/12/2013



A fin décembre 2013, l'encours de la dette publique (hors dette en discussion et hors garantie) est estimé à 733,6 milliards F CFA se répartissant pour 517,6 milliards (71%) pour les multilatéraux, 128,1 milliards (17%) pour les bilatéraux et 87,9 milliards pour la dette intérieure, soit 12% de la dette totale.

La dette intérieure est composée de la dette vis-à-vis de la BCEAO (avances statutaires), de l'allocation de DTS et des titres d'Etat.

II-2 Evolution du service de la dette publique

Le service total de la dette a connu une tendance baissière de 2007 à 2009, passant de 42,6 milliards de F CFA en 2007 à 38,86 milliards de F CFA en 2009 ; cette baisse est l'effet des différentes initiatives d'allègement de la dette (PPTE, IADM). A partir de 2010 l'évolution se fera en dent de scie avec un pic en 2010 (49,44).

Tableau n° 3 : Evolution du service de la dette de 2007 à 2013 (en milliards de FCFA)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
1 – Dette publique extérieure							
Service effectif	34,20	25,53	24,96	29,44	20,04	23,6	27,26
dont PPTE	26,11	18,21	17,05	17,61	16,84	15,5	14,39
2 – Dette publique intérieure							
Service effectif	8,40	15,70	13,90	20,00	27,20	9,80	12,96
3 - Dette publique totale (1) + (2)							
Service effectif total	42,6	41,23	38,86	49,44	47,24	33,4	40,22

Source : CNDGP/MF

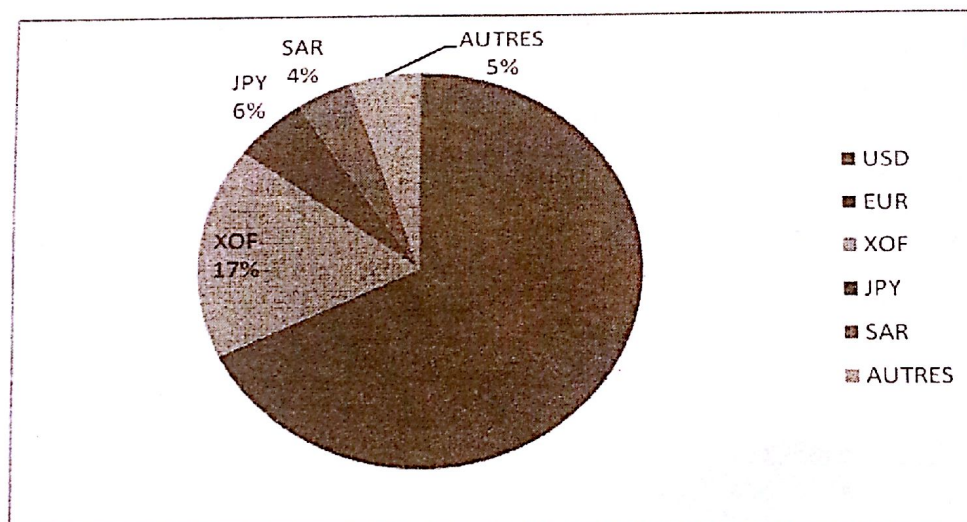
II-3 Structure en devises du portefeuille de la dette publique

Au 31 décembre 2013, le portefeuille de la dette publique extérieure est composé de droits de tirages spéciaux (38%), du franc CFA (17%), de l'euro (15%), du dollar des Etats-Unis (13%), du dinar islamique (6%) et des autres devises (11%).

Pour mieux cerner les fluctuations des taux de change, il est à remarquer que 45% du portefeuille est constitué des devises composites que sont le DTS, l'UCF et le ISD qui sont le panier de dollars USD (41,9%), de l'euro EUR (37,4%), du yen japonais JPY (9,4%) et de la livre sterling GBP (11,3%) (la GBP est ensuite convertie en USD).

A l'issue de la décomposition du XDR(DTS), de l'UCF et de l'ISD en ces devises élémentaires, la répartition de la dette publique extérieure au 31 décembre 2013 par devises élémentaires (devises de remboursement) se présenterait comme suit :

Graphique 2 : Répartition de la dette publique extérieure par devises élémentaires



Source : DDP

Il résulte de cette nouvelle décomposition que le dollar US est la devise la plus importante du portefeuille avec 36%, soit 234,4 milliards de F CFA suivi de l'euro avec 32%, soit 203,5 milliards de F CFA et enfin du franc CFA avec 17% soit 112,5 milliards de FCFA.

En tenant compte de la parité fixe du F CFA et de l'euro, on notera que 51% du portefeuille de la dette extérieure est réellement exposé aux variations de taux de change.

Cette forte proportion et la diversité de devises exposent le portefeuille à des fluctuations du taux de change et appellent par conséquent à une analyse du risque de change.

Par contre la dette publique est à 100 % à taux d'intérêt fixe, il n'existe donc pas de risque lié aux fluctuations des taux d'intérêts du portefeuille de la dette existante.

Tableau n° 4 : Répartition des instruments en fonction des conditionnalités des créanciers

Libellé	Créanciers	Durée (AN)	Différé (AN)	Taux (%)
Multilatéraux concessionnels	IDA, FAD, FIDA	40	10	0,75
Multilatéraux semi-concessionnel	BID, BIDC, FS-OPEP, BADEA, BOAD, UEMOA, FMI	24	7	2,7
Bilatéraux concessionnels	AFD, Belgique	24	8	1,2
Bilatéraux semi-concessionnels	FSD, CHINE, FKDEA, INDE	23	7	2
Bilatéraux non concessionnels	Congo Brazzaville	10	2	4

De l'analyse du tableau ci-dessus, on remarque que l'IDA, le FAD et le FIDA offrent des conditions hautement concessionnelles et totalisent à eux seuls 53% du portefeuille de la dette extérieure (46% de la dette totale).

II-4 Evolution des ratios d'endettement

Le tableau ci-après présente l'évolution des différents ratios en matière d'endettement de 2008 à 2013.

Tableau n° 5 : Ratios d'endettement de 2008 à 2013 (en %)

	Normes	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ratios de solvabilité de	VA/PIB $\leq$ 40	12,40%	12,00%	12,00%	11,3%	14,89%	16,6%
	VA/EBS $\leq$ 150%	66,30%	63,00%	63,00%	50,7%	60,09%	71,9%
	VA/RBI $\leq$ 250%	66,40%	66,30%	66,30%	75,6%	94,84%	96,5%
Ratios de	SD/RBI $\leq$ 20%	6%	8%	15,4%	10,8%	6,15%	3,6%
Liquidité	SD/EBS $\leq$ 20%	6%	6%	3%	7,3%	3,89%	2,7%
Critère de convergence stock dette/PIB : UEMOA $\leq$ 70%		22%	24%	21,4%	19%	19,54%	25,6%

Source : CNGDP/MF

Il est à noter que les ratios de solvabilité et de liquidité s'établissent tous en dessous des seuils critiques ; ce qui augure de la viabilité de la dette extérieure du Niger. Cette tendance des ratios d'endettement est confirmée par les résultats de l'analyse de viabilité de la dette à l'horizon 2032 effectuée en octobre 2012 par la commission technique du Comité national de gestion de la dette publique. Toutefois, les engagements futurs, notamment dans les secteurs des mines et énergie doivent être maîtrisés afin de préserver la viabilité. En effet, la seule prise en compte dans l'analyse de la viabilité de la dette effectuée en octobre 2012 du prêt garanti à 40% de la SORAZ, soit 352 millions de dollars US, dégrade les ratios d'endettement sans toutefois compromettre la viabilité à long terme. Le Niger est ainsi passé de la catégorie des pays à risque faible à celle des pays à risque modéré.

En outre, avec un stock nominal de la dette publique totale rapportée au PIB inférieur à la norme de 70% (25,6% en 2013), le Niger respecte ainsi le critère de convergence de l'UEMOA.

PARTIE III : STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE ADOPTÉE AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Cette stratégie 2015 a été élaborée sous les hypothèses macroéconomiques ci-après en scénario de référence choisi par rapport au scénario de forte croissance et de faible croissance.

Hypothèses du cadre macroéconomique pour la stratégie 2015 :

III -1 Hypothèses du scénario de référence

Au plan international, Les perspectives de l'environnement sont favorables à la poursuite de la politique du Gouvernement déclinée à travers le PDES. Bien que l'économie nigérienne soit peu intégrée aux marchés financiers internationaux, elle pourrait profiter de ce contexte à travers la poursuite de la mobilisation des appuis extérieurs et d'un solde commercial moins dégradé, lié à l'expansion des recettes d'exportation du pétrole et de l'uranium.

Sur le plan national, les objectifs de politiques économiques du gouvernement s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du Plan de développement économique et social (PDES 2012-2015). Le but est d'assurer une coordination et une gestion plus efficace des politiques publiques. Ils s'inscrivent aussi dans la poursuite de l'accroissement des investissements publics surtout dans les infrastructures et la mise en œuvre plus large de l'Initiative 3N (les Nigériens nourrissent le Nigériens), le tout dans un contexte de sécurité renforcée. Ce scénario de base (ou tendanciel ou de croissance moyenne) qui traduit les hypothèses de performance moyenne, repose sur les hypothèses suivantes :

- la poursuite de la consolidation de la paix et du climat sécuritaire ;
- la poursuite du programme économique et financier et la mise en œuvre des réformes des finances publiques et du secteur financier

visant la consolidation du cadre macroéconomique ;

- la pluviométrie normale avec l'absence de chocs exogènes (invasion acridienne, parasitaire, sécheresse, inondation—) ;
- l'exécution normale du PDES à travers la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative 3N et notamment celle des grands chantiers tels que : le barrage de Kandadji, la construction d'abattoirs modernes, le projet de la boucle ferroviaire, la centrale électrique et thermique de Goroubanda, l'exploitation du gisement de charbon de Salkadama, la cimenterie de Kao, etc.
- l'exploitation normale des mines (SOMAIR, COMINAK, SOMINA) ;
- la poursuite de l'amélioration de la production pétrolière ;
- l'accélération du renforcement des capacités de l'administration pour une meilleure mise en œuvre des stratégies et politiques ;
- la mobilisation plus accrue des ressources internes et externes ;
- la stabilisation des prix de l'uranium sur le marché international.

Globalement, sur la base des hypothèses retenues, le taux de croissance de l'économie nigérienne s'établirait à 5,8% en 2015 et 10% en moyenne sur la période 2015 à 2017.

Au niveau des finances publiques, le solde global hors dons en pourcentage du PIB s'établirait à -14,8% en 2015 et serait de -10,5% en moyenne sur la période 2015-2017. En incluant les dons, il représenterait -8,6% du PIB en 2015 et -4,4% en moyenne sur la période. Le taux de pression fiscale s'établirait à 19,6% du PIB en 2015 et serait en moyenne de 20,7% sur la période 2015-2017.

Le tableau ci-après récapitule l'évolution des indicateurs macroéconomiques reflétant une progression du déficit primaire passant de 8,6% du PIB nominal en 2015 à 8,2% en 2016 avant de se contracter à 6,9% du PIB en 2017. La position de cet indicateur macroéconomique révèle que le pays a besoin de financements additionnels au titre de la reconduction de sa dette.

Tableau n°6 évolution des indicateurs macroéconomiques en scénario de référence

Années en millions de F CFA	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes publiques (dons incl.)	933 300	1 082 600	1 301 100	1 438 400	1 551 700
Dépenses prim. secteur public	1 010 800	1 316 100	1 414 014	1 517 201	1 641 433
Dépenses secteur public	1 022 300	1 341 900	1 441 600	1 555 100	1 685 900
Dépenses intérêts secteur public	11 500	25 800	27 586	37 899	44 467
Avoirs ext. net. (millions USD)	1132	1 396	1 551	1 514	3 325
PIB nominal	3 659 500	4 312 400	4 681 000	5 102 400	6 212 500
Déficit primaire	-10,4%	-13,0%	-8,6%	-8,2%	-6,9%

Source : CNGDP/MF

III -2 Hypothèses du scénario optimiste :

- une forte pluviométrie ;
- une amélioration significative de la situation économique au niveau de la sous-région qui induirait notamment une forte mobilisation des recettes internes, une hausse des dépenses publiques d'investissement, un financement bancaire suffisant de l'économie et une forte mobilisation des ressources externes ;
- une bonne exécution du PDES ;
- une accélération de l'activité dans les secteurs miniers et en rapport avec l'exécution des grands chantiers : barrage de Kandadji, exploitation de la mine SOMINA, la boucle ferroviaire, la cimenterie de Keita, la centrale de Gorou Banda ;
- une accélération de la production pétrolière à partir de 2017 ;
- Une hausse sensible des prix de l'uranium sur le marché international.

Aussi, les multiples efforts allant dans le sens du rétablissement du climat sécuritaire dans la sous-région constitueraient un atout aux transactions commerciales. L'on s'attend à un renforcement des exportations en rapport notamment avec une amélioration de la compétitivité des produits agricoles.

Globalement sur la base des hypothèses retenues, le taux de croissance de l'économie nigérienne s'établirait à 8,5% en 2015 et en moyenne 11,7% sur la période 2015-2017.

Du côté des finances publiques, Le taux de pression fiscale ressortirait respectivement à 22,3%, 22,3% et 24,5% en 2015, 2016 et 2017, soit une moyenne de 23,0% sur la période. Les soldes globaux hors dons et avec dons ressortiraient en moyenne à -5,9% et 0,9% du PIB sur la période 2015-2017.

III -3 Scénario de faible croissance :

Ce scénario est fondé sur les hypothèses suivantes :

- une faible pluviométrie comparée à la normale ;
- des externalités négatives sur l'économie du Niger qui induiraient notamment une faible mobilisation des recettes internes, une baisse des dépenses publiques d'investissement, un faible financement bancaire de l'économie et une baisse de la mobilisation des ressources externes ;

- une apparition de chocs exogènes liés au contexte sécuritaire, aux aléas etc.
- des difficultés dans l'exécution du PDES ;
- un ralentissement des grands chantiers : barrage de Kandadji, exploitation de la mine SOMINA ;
- un ralentissement de la production pétrolière et minière et un retard dans le projet d'exportation du brut ;
- une tendance baissière des prix de l'uranium sur le marché international.

Sur la base de ces hypothèses, le taux de croissance du PIB réel serait de 3,1% en 2015 et 3,8% en moyenne sur la période 2015-2017.

Au niveau des finances publiques, la faible performance de l'économie se caractériserait par une mobilisation insuffisante des ressources de l'Etat. Le taux de pression fiscale ressortirait à 16,0% en moyenne sur la période 2015-2017.

En scénario tendanciel, au plan budgétaire, en 2015 les dépenses totales prévues s'élèvent à 1 707,14 milliards de F CFA pour des recettes budgétaires attendues se chiffrant à 1014,0 milliards de FCFA. Il se dégage ainsi un déficit budgétaire de -693,2 milliards. En prenant en compte l'amortissement de la dette qui est de 67,7 milliards de francs CFA et la réduction des arriérés de 10 milliards, il se dégage alors un besoin de financement brut de l'Etat de 770,9 milliards de FCFA.

Tableau n° 7 : Besoin de financement brut de l'Etat

	Prévision 2015	
	En milliards de F CFA	En % PIB
Recettes budgétaires	1014,0	21,7%
Dépenses budgétaires	1707,1	36,5%
Solde budgétaire base engagement (déficit -)	-693,2	-14,8%
Amortissement de la dette	-67,7	-1,4%
Apurement des arriérés	-10	-0,2%
Besoin de financement brut du TOFE	-770,9	-16,5%

Source : CNGDP/MF

Pour faire face à ce besoin de financement, l'Etat mobilisera des aides non remboursables réparties en dons projet pour un montant de 197,6 milliards de F CFA et dons programme pour un montant de 92,1 milliards de FCFA. Il se dégage alors un besoin d'endettement de 481,2 milliards de F CFA à répartir en emprunts extérieur et intérieur.

Dans le cadre du développement et du renforcement du marché régional prôné par l'UEMOA, ce besoin d'endettement pourrait se répartir comme suit :

Tableau n° 8 : Répartition du besoin brut d'endettement brut

	Prévision 2015	
	En milliards de F CFA	En % PIB
RAmortissement de la dette	-67,7	-1,4%
Besoin d'endettement	481,2	10,3%
emprunt extérieur	346,2	7,4%
emprunt intérieur	135,0	2,9%

Source : CNGDP/MF

Pour garantir ce besoin d'endettement, le gouvernement doit mobiliser auprès des créanciers externes 346,2 milliards de F CFA et à l'intérieur 135 milliards de FCFA, soit respectivement 72% et 28% du besoin d'endettement.

Tableau n° 9 : Répartition du montant à mobiliser à l'extérieur en fonction des groupes de créanciers et de leurs conditionnalités de prêt.

Libellé instrument	Groupe de créanciers	Montant à mobiliser (milliards de FCFA)	Durée totale moyenne (années)	Différé moyen (années)	Taux d'intérêt(%)
Multilatéraux concessionnels	IDA, FAD, FIDA	149,7	40	10	0,75
Multilatéraux semi concessionnels	BADEA, BID, BIDC, OPEP	133,2	26	7	2
Bilatéraux concessionnels	AFD, Belgique	1,9	24	8	1,2
Bilatéraux semi concessionnels	CHINE, FSD, INDE, FKDEA	61,4	23	7	2

Source : CNGDP/MF

Il est à noter que dans le cadre de la couverture du besoin d'endettement, l'Etat peut contracter des prêts auprès de tout autre créancier présent dans le tableau ci-dessus, sous réserve des conditionnalités que les créanciers ci-dessus.

Tableau n° 10 : Répartition du montant à mobiliser à l'interne en fonction de la nature des titres.

Emissions	Montant (milliards de FCFA)	Maturité (années)
Bon de trésor	35	Moins d'un an
Obligations	100	5
Obligations		

Source : DGTCP

PARTIE IV : STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE A MOYEN TERME

Le souci de notre pays de s'approprier des meilleures pratiques en matière de gestion de la dette se traduit également par un besoin d'outils quantitatifs de gestion des coûts et risques inhérents tant au portefeuille de la dette existante qu'aux nouveaux financements.

Afin de préserver le cadre budgétaire des effets pervers des chocs macroéconomiques et financiers, le gouvernement s'est engagé à élaborer une stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

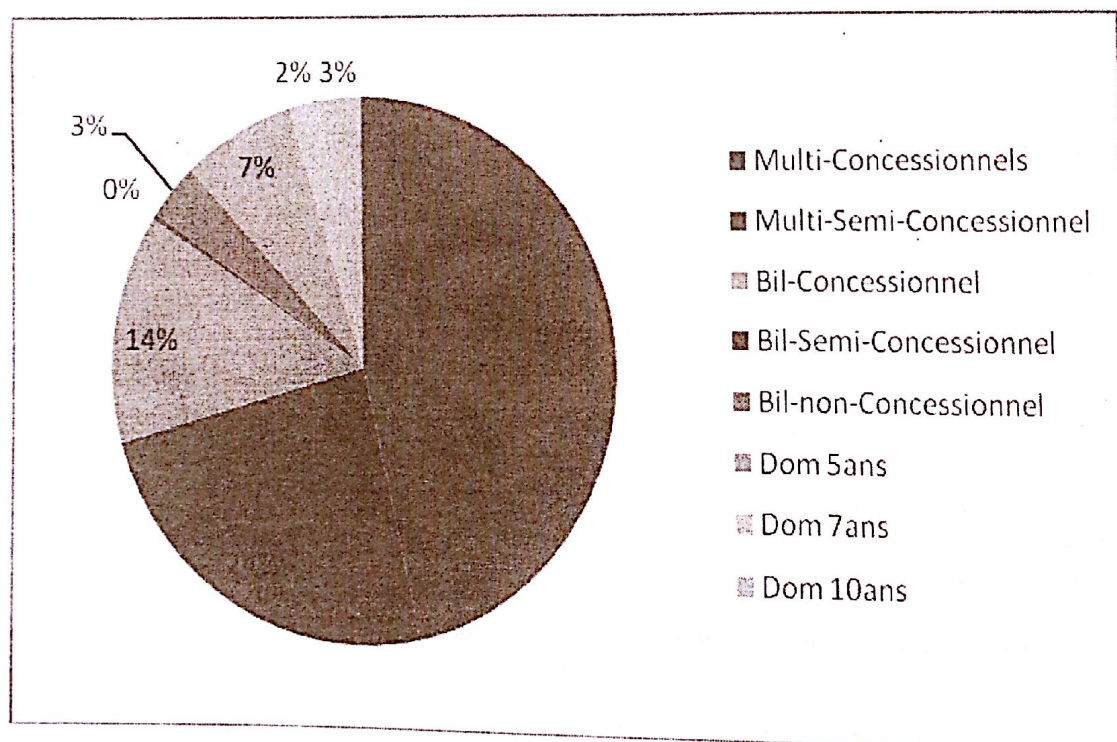
La présente stratégie d'endettement à moyen terme aura pour double objectif :

- le développement du marché de capitaux intérieur ;
- la prise en compte des coûts et risques liés aux emprunts.

Pour ce faire, une attention particulière doit être portée aux caractéristiques du portefeuille de la dette afin de détecter la nature et l'ampleur des coûts et risques qui lui sont associés, ainsi que leurs évolutions. En outre, il s'agira de concevoir une stratégie à partir d'hypothèses macroéconomiques réalistes et de construire des stratégies alternatives. Un choix doit être opéré en se fondant sur l'objectif ci-dessus afin de permettre aux autorités de réduire les risques associés au portefeuille de la dette actuelle. Ce choix devrait à terme atténuer la pression qu'exercerait le service de la dette sur la liquidité budgétaire.

Il est à remarquer que le portefeuille actuel de la dette publique est composé essentiellement des prêts à taux d'intérêt fixes. Ainsi, les coûts liés à la variation des taux d'intérêts sont inexistant.

Cependant, la diversité des prêts externes libellés en devises expose le pays aux risques liés au taux de change.

IV- 1 : Composition en instruments du portefeuille à fin 2013

A fin décembre 2013, la structure du portefeuille de la dette est composée de 88% de dette extérieure et 12% de dette intérieure.

En fonction des instruments construits, le portefeuille se répartit comme suit :

Multilatéraux concessionnels : 47% ; Multilatéraux semi concessionnels 24% ; Bilatéraux concessionnels 14% ; Bilatéraux non concessionnels 3% ; Obligations du trésor de 5 ans 7% ; Obligations du trésor de 7 ans 2% ; Obligations du trésor de 10 ans 3%.